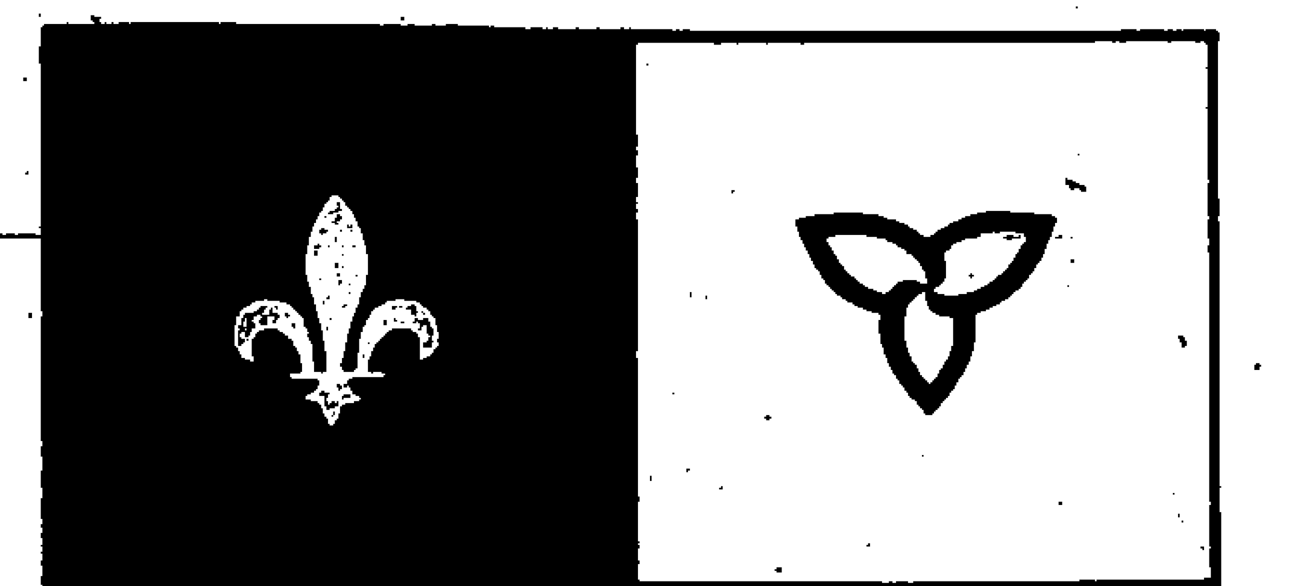
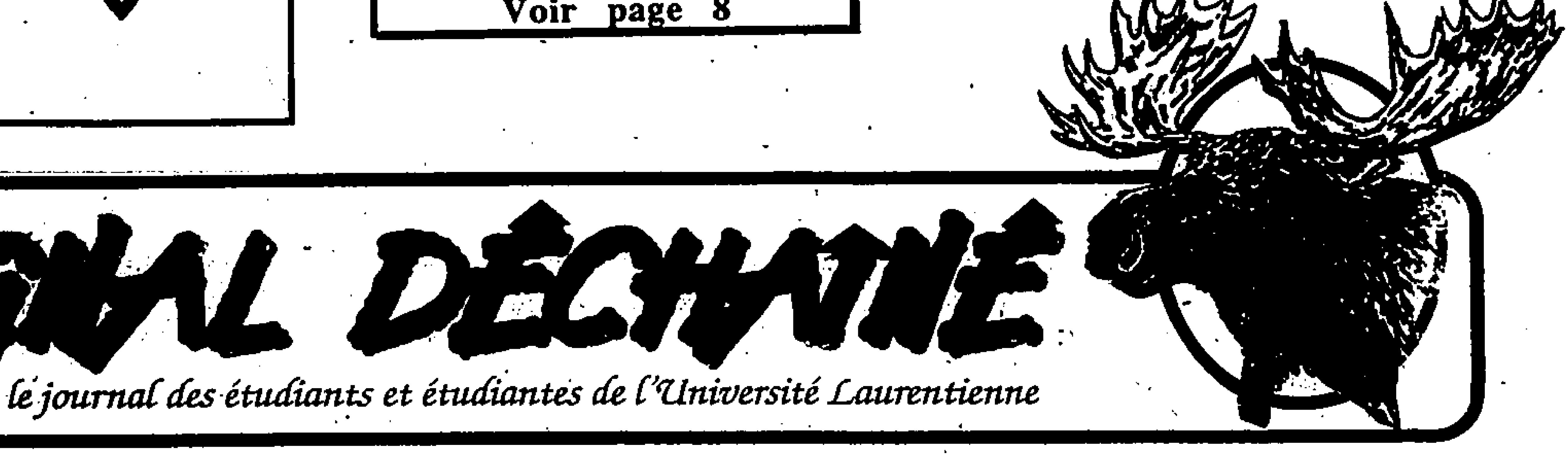


eXclusivité:

Miss Orignale Janvier 1996

Voir page 8



volume 9, numéro 8, mercredi 24 janvier 1996

Reprendre l'Entre-deux

Le défi est de taille pour les francophones

Je regarde d'un oeil songeur par la fenêtre et je vois le drapeau franco-ontarien qui flotte fièrement vers le sud.

Marko Roy

Le thème que je me propose d'aborder dans cet article a déjà été mâché. Je vais tout de même me permettre de le remâcher. L'Entre-deux, autrefois l'emblème de la francophonie laurentienne, est devenu depuis quelque temps un endroit de perdition pour les francophones de cette université.

Malgré le fait que les mots «Salon francophone» apparaissent sur la porte de l'Entre-deux, la réalité à l'intérieur est toute autre. Nous sommes devenus minoritaires chez nous. Le pire, c'est que nous semblons accepter ce fait et que nous participons même à notre assimilation.

Vous n'avez qu'à entrer dans le soi-disant «Salon francophone» pour constater l'état des choses qui ne fait qu'empirer. L'anglais est la langue que l'on retrouve sur les lèvres de plusieurs et même de la majorité. Cette situation est tout simplement intolérable.

On décèle un problème lorsqu'il y a davantage de francophones au Centre étudiant qu'à l'Entre-deux. Ces derniers ne se sentent plus chez eux à l'Entre-deux. Pourquoi passer du temps à un endroit qui nous est hostile? Les francophones n'ont plus rien à quoi s'identifier à l'Entre-deux, à part quelques affiches de la Nuit sur l'étang qui n'ont franchement plus l'attrait qu'elles avaient lorsqu'on les a posées l'an passé. Ce n'est pas, non plus, le micro-onde ou la distributrice d'eau qui nous font sentir plus francophone.

Pourquoi tolérons-nous cette situation? Les francophones se battent partout en Ontario et au Canada français pour obtenir de petites choses comme l'Entre-deux. Que faisons-nous ici à la Laurentienne? Nous nous tirons dans les pieds. Nous renions ce que nos pères ont obtenus après de chaudes luttes. Nous traçons une croix sur toute les batailles, petites et grandes, que nos précédents ont mené pour obtenir des gains comme ce fameux «Salon francophone».

L'atmosphère n'est plus la même. Il est presque gênant de parler français à l'Entre-deux de nos jours, tout celà à cause que l'on ne se sent plus à sa place. Ne vous senteriez vous pas choqué si un groupe de bouddhistes viendrait manifester leurs croyances lors de la célébration du samedi soir à Saint-Jean-de-Brébeuf? Et quoi encore si quelques intrus utiliseraient une partie du terrain de golf pour disputer une partie de croquet alors que vous êtes rendus au sixième trou?

Blague à part, le problème est de plus en plus sérieux. Déjà l'an passé, on sentait un malaise flotter dans l'air de l'Entre-deux. On dénonçait déjà le problème qui ne faisait que naître. Cette année, le phénomène s'est répandu. De quelques individus, c'est maintenant la majorité de ceux qui fréquentent le salon qui parlent anglais.

Mais que faire? On ne peut tout de même pas instituer une franco-police qui expulserait les personnes ne parlant pas français à l'Entre-deux, même s'il s'agirait peut-être de la meilleure solution.

Je crois qu'il faut tout d'abord pointer du côté de l'AEF. Que fait l'Association étudiante francophone pour encourager l'usage du français à l'Entre-deux? On demande aux gens de parler français mais on ne va pas plus loin. Il faut qu'une identité franco-ontarienne ressorte de l'Entre-deux, et pas seulement lors d'événements spéciaux. Il faut qu'il y ait davantage d'activités en français organisées entre les quatres murs du salon. Pourquoi ne pas répéter le franc succès qu'avait connu l'Association lorsqu'elle avait présenté, l'année dernière, un spectacle acoustique lors duquel des chanteurs et des poètes franco-ontariens se produirent, au grand plaisir des étudiants?

Les vrais francophones ont aussi leur rôle à jouer dans la reconquête de l'Entre-deux. Ils ne doivent pas être intimidés et quitter LEUR salon. Ils doivent rester et imposer leur langue, le français. Plus il y aura de gens qui parleront français, meilleurs seront les chances que le message soit compris: l'Entre-deux appartient aux francophones. Si les quelques vrais francophones restant quittent l'Entre-deux, ce sera comme le capitaine qui quitte son navire sombrant alors qu'il y a encore des possibilités de redressement.

De plus, il faut faire appel aux autres francophones qui n'ont jamais vraiment fréquenté l'Entre-deux. Ceux-ci doivent s'y rendre plus souvent pour imposer, eux-aussi, la langue de Molière dans les oreilles de tous le monde.

Bravo ici en passant à le ou les individus qui ont mis des affiches incitant les gens à parler français à l'Entre-deux. En effet, jeudi dernier, on pouvait lire ces paroles sur les murs du salon: «Parlez français 'stie, C'est français icitte, Warning: French Zone», etc... Toutes les affiches portaient la mention «Franco-Fierté». Continué votre beau travail et n'ayez pas peur de vous prononcer ouvertement pour votre cause.

En terminant, il est triste de devoir constater que plusieurs de ces gens qui renient leur langue aujourd'hui aspirent à devenir enseignant(e)s demain. Pauvre de nous! Nous nous verrons placé devant une bande de quasi-incompétent(e)s qui ne savent même pas maîtriser ce qui pourtant leur appartient le plus, leur langue.

De plus, pour tous ceux qui ne cesse de faillir leur test de compétence et qui critique constamment le système en place, sachez que, comme le dit si bien le bon vieux dicton: «C'est en forgeant que l'on devient forgeron». C'est en parlant et en écrivant en français que vous amélioreriez votre langue et que vous participeriez à l'épanouissement de la culture franco-ontarienne.

Francophones de l'université Laurentienne, je fais appel à vous, unissez-vous et regagner l'Entre-deux pendant qu'il en est encore temps.

(Alain Daoust, Josée Bisson et Marc Huneault ont fourni des renseignements pertinents à la rédaction de cet article).

Les orignaux sont fiers de vous présenter ce petit veau, rescapé de la dernière saison de chasse. Viens-te joindre au troupeau et gambader follement dans les forêts nord-ontariennes. Et si tu es de ceux qui chiâlent qui n'a pas assez de publications de l'*Orignal*, viens faire ta part pour le prochain numéro qui sortira des marais le 14 février. La date de tombée pour ce journal est le 7 février.

Chantal (je travaille pour JoJo Savard) Vaillancourt, Marko (pour patauger dans l'étang de l'extase,1-900-HOT-FROG) Roy, Joël (des fois je vis des bas, des fois je vis des hauts, mais la plupart du temps, je vis ma vinaigrette) Bombo-Konghauzaud, Josée (peux-tu rejoindre au-dessus de l'armoire pour attraper le Kraft Diner si lointain?) Bisson, Stéphane (j'avais parti un groupe, les Rouges Poudreux, mais ça n'a pas marché) Paquette, Marc (Ahhh oui, Ahhh oui, j'les aime avec du panache!) Larivière, Alain (patinoire: ouverte ou pas?) Mvilongo, Alain (m'semble que j'ai oublié queque chose tout à coup) Daoust, Marc (Édouard Carpentier fut mon co-équipier pendant trois ans) Huneault, Manon (j'étais Fille du Roy lorsque j'ai accompagné Champlain pendant son voyage et je me suis établie au bord de la French River) Rousseau, Luc (mes temps libres, j'les passe à déménager le monde) Lalonde, Brenda (je suis acharnée à mon travail comme une abeille sur les stéroïdes) Dubé, Josée (le sourire ça fait rire) Fortin, Chantal (Brenda dit: j'ai aucune idée, voyons sacrament, j'veut mette ça dans mon dossier) LeCoz, Brian (il corrige là où aucun n'a corrigé auparavant) Barker, Sophie Galarneau, Josée (en charge de la meuhsique) Perreault, Guillaume Paque et Carole Boucher.

SOMMAIRE

Opinion orignale

l'Orignal déchaîné

Rédacteur:
Luc Lalonde

Rédacteur adjoint:
Marko Roy

Trésorière:
Brenda Dubé

Publiciste:
Josée Fortin

L'Orignal déchaîné est le journal des étudiantes et étudiants francophones de l'Université Laurentienne. Il est le véhicule de l'opinion et de la créativité de tous ceux et celles qui veulent s'adresser en français à la communauté laurentienne.
L'Orignal déchaîné publie 1500 copies par numéro. Il est monté à l'aide d'un système d'ordinateurs Macintosh et imprimé par Journal Printing, à Sudbury. Il est distribué gratuitement sur le campus de l'Université Laurentienne, en divers points de distribution à Sudbury, ainsi qu'à un nombre croissant d'abonné(e)s.
Tout changement d'adresse, demande d'abonnement ainsi que tout exemplaire non-distribué doivent être envoyés à l'adresse ci-dessous.
La responsabilité des opinions émises appartient à l'auteur de l'article, ainsi que la féminisation. L'édition générale, ainsi que le choix des titres et sous-titres sont réservés au comité de rédaction. Les textes et illustrations publiés dans *l'Orignal déchaîné* peuvent être reproduits avec mention obligatoire de la source.

Le prochain *Orignal déchaîné* sortira des marais

le 14 février 1996!

La date de tombée pour les articles et les annonces du prochain numéro est

le 7 février

Les orignaux attendent ta collaboration!

Société canadienne des postes - Envoi de publications canadiennes. Contrat de vente numéro 86. Port de retour garanti.

Vision différente

La diversité constructive

Joël Bombo-Konghonzaud

Les deux premières fins de semaine du mois de novembre ont été riches en événements de nature à susciter quelques réflexions au sein de la communauté de notre chère université.

Le premier événement en question fut le concert appelé «praise party» organisé par le groupe d'étudiant(e)s chrétien(ne)s de l'Université Laurentienne. Les trois orchestres à orientation chrétienne à savoir, «New Life», «One Way Street» et «Laurentian Christian Fellowship Band» en plus de jouer de la bonne musique ont lancé ce vibrant message: crois en Jésus et tu seras sauvé.

Il faudrait l'avouer tout de suite que quand mes amies Elsa et Afanwi m'ont lancé l'invitation (et offert le billet d'entrée), je me demandais quel genre de soirée j'allais vivre. Ce fut agréable et instructif à plus d'un titre.

La fin de semaine du 10 et 11 novembre, un autre événement eu lieu. Ce fut un séminaire dont les invités étaient Dr Raoul Étongue-Mayer, professeur au département de géographie et représentant de «l'Afro-Community» et Donnie X. qui parlait au nom de «Nation of Islam». Cela vous dit quelque *chose? Si vous suivez les nouvelles*, vous avez surement entendu du très médiatique Louis Farrakhan, organisateur du «one million men march» à Washington D.C. l'automne dernier.

Pour parler du séminaire proprement dit, tout a commencé par une prière faite en langue arabe par l'organisateur Mutshipo Kapanga, ensuite, les deux invités se sont penchés sur le passé, le présent et l'avenir du peuple noir. Dr Étongue-Mayer a admirablement éduqué l'assistance au sujet de l'origine africaine de la civilisation humaine en provenance de l'Égypte ancienne.

Quant à Donnie X., représentant de Louis Farrakhan, il a clarifié les objectifs de la manifestation de Washington à savoir: responsabiliser l'homme d'origine africaine en Amérique du Nord. Selon lui, la réhabilitation de l'Afro-Américain passait par la croyance en Allah et il faut reconnaître que c'est un groupe qui travaille sur le terrain, dans les ghettos américains, combattant la criminalité. Cependant, sur le plan idéologique, certaines notions sont plus que discutables à *mon humble avis*.

Ici, nous tombons dans dans le vif du sujet, à savoir l'impact de l'idéologie au sein de la société moderne. Au niveau de la religion, une chose me tourmente: quelle est la couleur de Dieu? En écoutant les uns et les autres, cette couleur varierait selon les groupes et les individus. Le seul problème est le fait que chacun est persuadé de détenir la vérité absolue. D'abord, qu'est-ce que la vérité?

Ceci m'amène à poser quelques petites questions. Comment vivre au sein d'une société où les idéologies s'affrontent et où les humains ne sont que des pions sur un échiquier géant? La religion doit-elle diviser ou rassembler la race humaine? Doit-elle constituer une arme ou un refuge pour individus désespérés? On pourrait en parler à l'infini...

Personnellement, je dirais ceci: La religion et l'idéologie utilisées positivement peuvent améliorer les relations interpersonnelles ainsi que celles parmi les groupes ethniques différents. Il est vrai cependant que les grandes religions font penser à des multinationales se cherchant des clients en s'implantant un peu partout, par tous les moyens.

Pour ceux et celles qui se souviennent de leurs cours d'histoire sur les affrontements idéologiques et religieux, ils ou elles se rappeleront que l'élite qui les ont menés ne manquaient guère d'inspiration. La chose fondamentale que j'ai aimé pendant ces deux fins de semaine: la notion d'unité et de responsabilité personnelle.

OUI à l'équité

Le principe d'équité inclus dans l'entente Canada-organismes nationaux

La Fédération nationale des femmes canadiennes françaises (FNFCF) ainsi que le Réseau national action éducation femmes (RNAÉF) se réjouissent que l'entente de principe intervenue le 7 décembre entre le ministère du Patrimoine canadien et la Table de concertation des organismes nationaux reconnaisse le principe d'équité envers les femmes.

Mme Ghislaine Foulem, présidente de la FNFCF, et Mme Monique Hébert, présidente du RNAÉF, qui siègent à la Table de concertation, ont insisté pour que ce principe soit intégré dans l'entente.

«Il est tout à fait normal, dit Mme Foulem, que le principe d'équité s'inscrive dans cette entente et dans toutes les ententes Canada-communauté. Si les organismes nationaux ne tiennent pas compte dans une juste mesure des besoins des femmes, ajoute-t-elle, le développement de nos communautés ne sera pas possible.»

De son côté, Monique Hébert affirme : «Dorénavant, les organismes nationaux seront imputables pour l'application du principe. Par conséquent, poursuit-elle, il deviendra possible de la réclamer, entre autres, dans le domaine de l'éducation. Car à l'heure actuelle, il faut bien le dire, à cause de multiples circonstances, les femmes n'y ont pas toujours accès de manière équitable.»

Les deux organismes seront très vigilants pour s'assurer que le principe d'équité soit respecté dans cette entente. Il sera essentiel de développer des critères justes afin que ce principe ne reste pas un voeu pieux.

La Fédération nationale des femmes canadiennes françaises est un organisme à but non lucratif de concentration, de représentation et de défense des intérêts des femmes francophones vivant en milieu minoritaire. Le Réseau national action éducation femmes est un organisme à but non lucratif qui a pour vision de créer une société équitable en favorisant l'éducation des femmes francophones du Canada.

G. Foulem (FNFCF)
M. Hébert (RNAÉF)

Que la SGA s'excuse!

Chantal Vaillancourt

C'est le bal de Noël de l'AEF. Nous sommes à la cafétéria des sciences de l'éducation. Il y a de la bonne musique et de la bonne compagnie. Il manque toutefois une personne que je juge très importante, surtout compte tenu du fait que c'est une activité de l'AEF. Qui est cette personne? Nul autre que le président de l'AEF.

-C'est surprenant.

-Où est le président?, demandai-je

-Ah, il ne pouvait pas venir ce soir, m'a-t-on répondu.

-C'est vrai? Avait-il quelque chose de plus important à faire?

-Non, pas du tout! Il voulait vraiment participer à cette activité, mais il en a cependant été banni.

-BANNI?? Comment? Par qui?

-La SGA l'a banni du pub. (Comme si cette affirmation m'expliquait tout.)

-Je ne comprends rien. Élabore.

-Eh bien, il y a quelques semaines , la SGA a accusé le président de quelques méfaits. Pour le punir, on l'a banni du pub.

(Parlant très très lentement, je dis:) Oui, j'ai entendu cette rumeur, mais comment cela implique-t-il le bal de Noël de l'AEF? Nous ne sommes pas au pub, du moins, je croyais que le pub était une salle qui se trouvait sous le Grand Salon. Nous ne sommes pas dans le même bâtiment. Où la SGA prend-t-elle ce droit?

Eh bien, la réponse était encore plus étonnante. Puisqu'on servait de la boisson au bal de Noël, il semble que la SGA s'était réservé le droit de bannir le président de l'AEF de sa propre activité. C'est intéressant, n'est-ce pas? On voit bien que la SGA veut tout contrôler, même les choses qui ne la regardent pas. Pourtant, on croirait que le principe suivant est assez simple et que même la SGA pourrait en comprendre le sens: une activité de l'AEF n'est pas une activité de la SGA. Ainsi, la SGA n'a rien à faire avec une activité de l'AEF.

Mais, peut-être devrais-je plutôt dire: *An AEF event is not an SGA event and therefore does not concern the SGA.*

Pour ma part, j'ai refusé d'acheter de la boisson, car si c'était bel et bien là raison pour laquelle le président a été banni de cette activité, je n'irai surtout pas contribuer à cet affront. J'espère sincèrement que la SGA va reconnaître son erreur, et s'excuser auprès de notre président.

BAIH? MEUH!

BON SEMESTRE À TOUS!

Opinion orignale

Consultation sur l'avenir de la francophonie à l'U.L.

Manon Rousseau

Le mercredi 30 novembre, se tenait une consultation communautaire sur l'avenir de la francophonie à l'Université Laurentienne, dans le cadre d'une mise à jour du plan stratégique. Parmi les quelques quarante personnes présentes, on retrouvait des représentants de Prise de Parole, de la FESFO, de Radio-Canada, de l'ACFO du Grand Sudbury, du journal Le Voyageur, du Collège Boréal ainsi que plusieurs membres du corps professoral et quelques étudiants de la Laurentienne. Le but de la rencontre était de donner une vision de ce que les francophones veulent comme université.

Le premier sujet abordé était le mini-budget du gouvernement Harris et ses implications à la Laurentienne. Le recteur, Ross Paul, n'a pu garantir que les coupures n'affecteront pas les programmes en français. Ceci dit, le recteur a affirmé que l'université était prête à partager ses octrois, s'il advenait que les bourses de bilinguisme soient coupées, afin de maintenir les programmes francophones. Ce serait difficile de fonctionner sans bourses et cette décision de partager les octrois entraînerait, bien sûr, de grands débats dans le milieu universitaire.

Lors de cette réunion, on s'est ensuite penché sur l'enseignement et la technologie interactive. Stéphane Paquette, un étudiant présent à la réunion, s'est déclaré insatisfait d'un cours qu'il suivait par vidéo interactif et a précisé que la *«technologie interactive n'est pas une porte de sortie pour économiser de l'argent. On a besoin de nos profs.»*. La Laurentienne est leader dans ce domaine et a plusieurs ententes avec d'autres universités, dont celles de, Glendon et d'Ottawa, pour offrir des cours de la sorte. Certaines personnes ont dit que ces cours étaient extrêmement importants pour l'université, car sans eux, elle serait incapable de fournir des cours et des programmes. On note que le problème de la vidéo interactive, c'est que les professeurs tentent d'appliquer le même format qu'un enseignement magistral et que dans ce cas-ci, cette forme d'enseignement ne fonctionne pas. Les professeurs ont besoin d'une formation spéciale et de pédagogie avant de donner ces cours.

Un autre sujet abordé a été la place des arts et de la culture à l'université. Un des professeurs a déploré le fait que l'université n'ait pas de programme d'arts francophone malgré l'explosion culturelle des années 70. Entre autres, on parle des cours en cinématographie qui devaient former un programme en soi, mais qu'on n'a jamais développé. On parle aussi de cours de théâtre et d'expression. Le recteur, M. Paul, a mentionné son désir de créer un tel programme et est même allé jusqu'à affirmer que *«si on avait établi un programme d'arts en français il y a vingt ans, la Laurentienne serait très différente aujourd'hui»*. Cependant, au début, la priorité avait été de créer et de compléter les programmes de sciences et de génie ainsi que les programmes des écoles professionnelles.

Aujourd'hui, à l'université, on se penche davantage sur les cours de sciences sociales. La création d'un programme d'arts dépendra beaucoup des coupures et des partenariats que l'on pourra créer avec les autres universités et collèges. On a aussi discuté du fait que l'université a besoin de ramener un animateur socio-culturel tel qu'il en existait auparavant pour ranimer la vie culturelle sur le campus.

Un autre sujet abordé et pour lequel un consensus a été obtenu, est le besoin de la gestion des programmes en français par les francophones. Les francophones veulent contrôler leurs propres programmes. Le professeur Guy Gaudreau a entre autre mentionné qu'il est *«évalué par des collègues qui comprennent mal le français. Ils évaluent ma compétence en comprenant la moitié de ce que j'écris, et je suis généreux»*. Richard Carrière, professeur en service social, ajoute qu'il n'y a aucune structure formelle qui promouvoit le bicaméralisme réel. Tout est laissé aux différents départements. Dans ce cas, l'école professionnelle en service social est imitée, puisqu'il y a trois sections, anglophone, francophone et amérindienne, et que chacune est différente de l'autre. Il faut créer des programmes en français axés sur les besoins des francophones et non seulement des copies conformes des programmes anglais.

Une dernière question intéressante a été soulevée par un membre de la réunion: *«Pourquoi est-ce nécessaire d'avoir un cours d'anglais pour entrer à la Laurentienne»*? L'individu en question a dit qu'il lui a fallu refaire son cours et qu'il a eu beaucoup de difficulté à l'obtenir. Pourtant, une fois entré à l'université, il n'a jamais étudié en anglais et depuis qu'il travaille, il n'a jamais eu besoin de l'anglais. Il y a beaucoup d'emplois pour ceux qui désirent travailler en français, alors pourquoi oblige-t-on les francophones à connaître l'anglais? Pourquoi les francophones ont-ils besoin d'un cours en anglais, alors que les anglophones n'ont pas besoin d'un cours en français?

En tout et partout, cette consultation a soulevé des questions et des commentaires intéressants. Il s'agit maintenant d'attendre et de voir ce que la Laurentienne et le comité du plan stratégique vont faire avec ces points et s'il y aura vraiment des actions de prises. Le recteur a aussi mentionné que d'autres réunions de ce genre auront lieu en début d'année pour permettre une consultation auprès d'un plus grand nombre de gens possible.

Pour le respect de l'article 41

Sophie Galarneau

Ottawa, le 13 décembre 1995 - En raison de la piètre performance de bon nombre des institutions visées par l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles (LLO)*, et en vertu du fait qu'aucun mécanisme de surveillance n'existe pour assurer l'imputabilité de ces institutions, il devient impératif de mettre sur pied un processus de vérification qui les obligerait à respecter la Loi. C'est la proposition qu'a déposé la *Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada* hier après-midi lors de sa comparution devant le Comité mixte permanent sur les langues officielles.

L'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*, entériné par le Parlement à l'été 1994, confère à 26 organismes publics la responsabilité d'assurer le développement et l'épanouissement des communautés francophones et acadiennes. Pour s'acquitter de cette nouvelle responsabilité, chaque institution devait soumettre un plan d'action afin d'exposer les mesures à entreprendre pour atteindre cet objectif.

Dans son analyse, la FCFA a été forcée de percevoir les graves lacunes que contenaient la plupart des plans d'action. La majorité des membres du comité mixte ont affirmé avoir eux-mêmes remarqué cet état de fait. Jacques Michaud, président de la Fédération, a lui-même soutenu que:

«La plupart des plans d'action soumis ne sont tout simplement pas plus des plans d'action. Peu d'entre eux contiennent des objectifs et de nouvelles actions pour atteindre ces objectifs. Conséquemment, on ne prévoit pas non plus d'échéance ni de budget en vue de remplir les exigences de l'article 41. Enfin, les plans d'action ne contiennent pas de mesures d'évaluation. À part quelques exceptions, notamment Industrie Canada, l'Office national du film et Statistiques Canada, l'absence de ces facteurs rend futile l'existence même de l'article 41 chez bon nombre d'organismes.»

De plus, selon le processus actuel, les organismes visés ne sont aucunement imputables quant au contenu de leurs plans d'actions. La portée de l'article 41 de la LLO s'en voit, en conséquence, sévèrement limitée. L'article 42 de la même loi accorde au ministère du Patrimoine canadien le rôle de coordinateur, rôle qu'il ne peut jouer faute d'autorité suffisante. En effet, ce ministère, étant un ministère au même titre que les autres, ne dispose que de peu de moyens pour imposer des changements auprès des institutions visées.

«Dans le fonctionnement actuel, aucun organe n'est présentement chargé d'effectuer une vérification des plans d'action pour obliger ces organismes visés à respecter la Loi en bonne et due forme. Les ministères et institutions récalcitrantes ne sont pas imputables, ce qui fait en sorte que, dans bien des cas, l'existence même de l'article 41 est quasi inutile», a souligné M. Michaud.

Pour remédier à cette situation, la FCFA recommande la mise sur pied d'un mécanisme de vérification indépendant de Patrimoine Canada. Ce vérificateur aux langues officielles serait investi du pouvoir d'examiner minutieusement la façon dont les ministères et les institutions s'acquittent de leurs responsabilités conférées par la mise en oeuvre de l'article 41. Il aurait également un pouvoir suffisant pour recommander au Parlement canadien des mesures de changement pour faire respecter la Loi.

«L'article 41 de la LLO possède une importance considérable pour nos communautés: nous avons espoir que cet outil aidera au renversement de l'assimilation. Pour ce faire, la Loi doit être pleinement appliquée. C'est pourquoi il est impératif de mettre en place un système de vérification qui aura le pouvoir nécessaire pour imposer le respect de l'article 41», a conclu le président.

Plusieurs membres du Comité mixte permanent ont proposé que ce rôle de vérificateur soit confié au Commissaire aux langues officielles. La FCFA est en accord avec une telle proposition, en autant que le Commissariat utilise pleinement les pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi afin de voir à la pleine mise en oeuvre de l'article 41.

Bramements divers

Madagascar

Foie gras chez les pauvres

PAR GUILLAUME PAQUE

À Madagascar, une île au sud-est de l'Afrique, tout le monde connaît la Banque mondiale. Par dérision, la population locale lui a donné le surnom de Bob Marley (BM), car elle est aussi présente dans leur vie que le célèbre inventeur du reggae...

La présence de la Banque mondiale et du FMI à Madagascar est un sujet controversé parmi les dirigeants du pays. Certains souhaitent continuer à négocier avec la puissante institution de Washington, mais d'autres, comme le président Albert Zafy, estiment «qu'on peut éviter d'avoir recours à son financement».



Photo: Emma Robson/PUND

Le riz est la nourriture de base à Madagascar.

Nieves Thomet, étudiante de McGill, était récemment à Madagascar dans le cadre d'une mission de la Banque mondiale. Selon elle, la perception qu'ont les Malgaches de cet organisme international est partagée. Le pays plie sous la dette et son crédit est au plus bas, ce qui pousse «certains officiels à bien accueillir les représentants de la Banque mondiale, car ils s'attendent à recevoir des *cadeaux* sous forme de projets». Par contre, «quand on parle aux chauffeurs de taxi, la Banque est très mal vue à cause du programme d'ajustement structurel et des coupures qu'il entraîne. Selon le *monde ordinaire*, le pays s'est globalement appauvri depuis son arrivée en 1975; seuls les riches se sont enrichis!»

De l'argent qui se volatilise

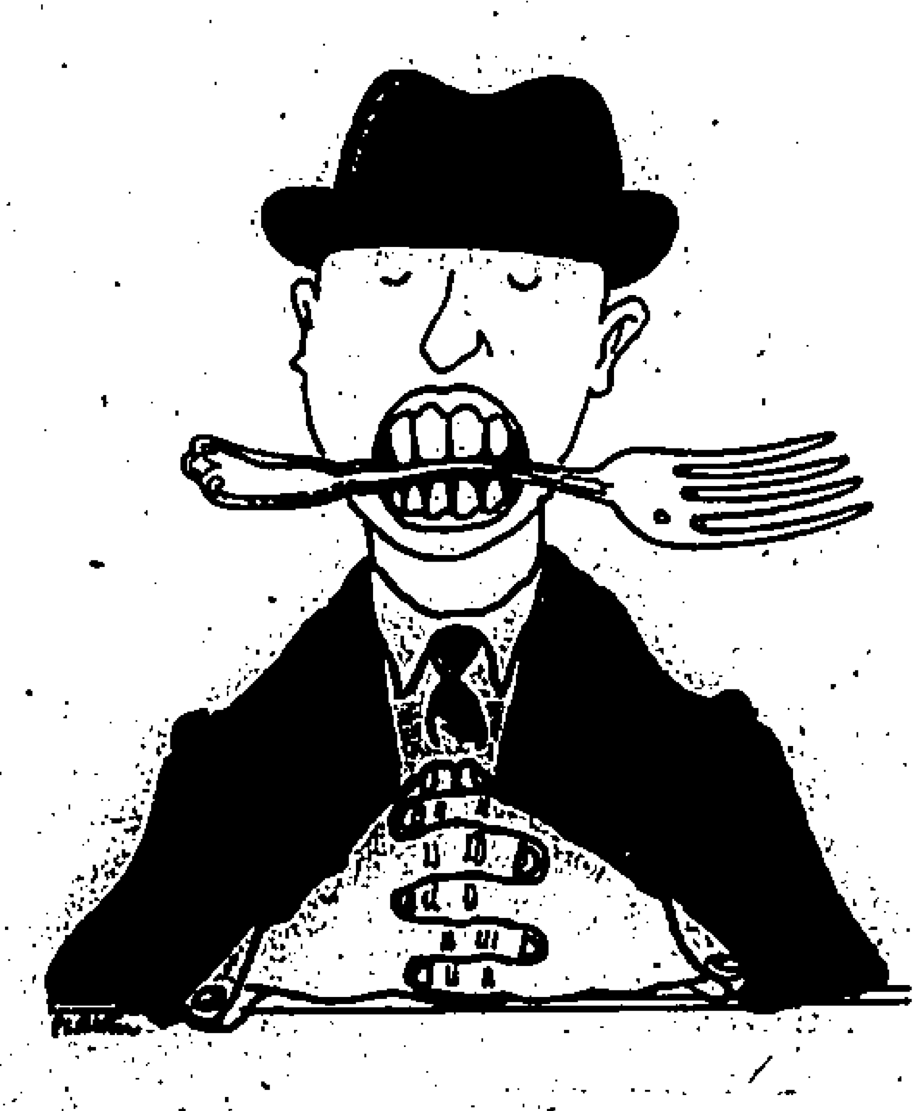
Lors d'une allocution devant des ambassadeurs occidentaux en 1994, le président Zafy déplorait que des sommes colossales soient détournées et placées dans des banques du Nord. Que ce soit par détournement des programmes d'aide au Sud ou par la pratique des pots-de-vin, le problème de la corruption est bien vivant. «Mais le mot corruption est banni du vocabulaire de la Banque mondiale, dit Nieves Thomet. Dans les rapports, on lit parfois que des millions de dollars n'ont pas été utilisés comme ils devaient l'être. C'est toujours très discret, bien que tout le monde soit au courant.»

Selon ce qu'a vu Nieves Thomet, «le but de la Banque mondiale à Madagascar n'est pas du tout de réduire la pauvreté! L'objectif est de développer l'économie et le libre-marché afin de permettre des investissements étrangers. Tous les projets sont regroupés dans les régions les plus riches, surtout pour les infrastructures routières, hydrauliques ou électriques. La santé ou l'éducation passent bien après, et les régions les plus pauvres comme le sud ne reçoivent presque rien.»

Du foie gras tous les jours

Les experts de la Banque mondiale ne vivent pas chichement, c'est le moins qu'on puisse dire! «Nous étions quatre pour écrire un rapport sur la faisabilité d'un projet. Mon billet d'avion Washington/Antananarivo a coûté 6 000 $, en *classe économique* car j'étais stagiaire; les autres ont voyagé en *business class* ou *en première...*» Sans compter le prix d'une suite au Hilton, le meilleur hôtel de la ville, et les frais de séjour de 4 000$ US par personne! «Nous mangions du foie gras tous les jours dans les meilleurs restaurants de la ville, souvent tenus par des Occidentaux...»

Pour une bouchée de pain...



L'imposition des politiques d'ajustement structurel dictées par les grandes institutions financières comme le FMI et la Banque mondiale fait des ravages actuellement dans les pays de l'ancien bloc de l'Est.

L'Ukraine, par exemple, a signé avec le FMI un accord dit de *traitement de choc* en 1994 afin d'*améliorer son économie*. Depuis le prix du pain a augmenté de 300%, l'électricité de 600% et le transport en commun de 900%. Toute l'infrastructure du pays est sur la brèche.

L'Ukraine, qui était historiquement le grenier à blé de l'ex-URSS, est à la veille de devoir importer du blé américain. Le FMI a imposé la levée de toutes les subventions à la production agricole, tout en gelant les crédits. La porte est maintenant ouverte pour le déchargement de l'*aide alimentaire* américaine. Lorsque ces politiques auront ravagé une des agricultures les plus productives du monde, les multinationales viendront racheter ce qui restera encore debout, pour une bouchée de pain...

Souvenirs douloureux

Josée Bisson

Le 6 décembre 1995 marqua le sixième anniversaire du «Massacre de Montréal» où quatorze étudiantes de l'École Polytechnique, tous âgées entre 20 et 35 ans, furent tuées par Marc Lépine. Ce dernier, sans regret, accomplissa ce geste ignoble avant de s'enlever la vie.

Pour commémorer cet événement tragique, l'Université de Sudbury invita la communauté universitaire à participer à une vigile. La cérémonie débuta avec un mot de la présidente du comité consultatif du recteur sur la situation de la femme, Gabrielle Lavigne. Un moment de silence fut ensuite respecté en guise de réflexions et de pensées à la mémoire des victimes.

Par la suite, la foule fut invitée à chanter à haute voix «Bread and Roses» accompagnée au piano par Jon Gonder, le directeur aux services aux étudiants. Cinq étudiantes ont témoigné leur tristesse en lisant des poèmes et des lettres.

Après ces discours touchants, Andrea Levan, professeure en étude des femmes, nous raconta que la violence se vit à tous les jours dans diverses situations. Selon elle, la violence n'est pas seulement la responsabilité de la femme mais également celle de l'homme.

Pour se souvenir de chacune des victimes, des membres du corps administratif, dont Ross Paul, du corps professoral, des représentants des diverses associations étudiantes et d'autres étudiant(e)s ont tous participé à l'énumération des victimes en précisant leur nom, leur âge et leur domaine d'étude. Des chandelles furent allumées et des roses furent ramassées. L'événement se termina par l'interprétation de «Living Faces in the Flame» par le groupe musical *Ragashad*.

Avoir faim... à Montréal

PAR CAROLE BOUCHER



Selon une étude réalisée par Moisson Montréal, le nombre de personnes qui reçoivent une assistance alimentaire a plus que doublé depuis trois ans. Un tiers des bénéficiaires sont des enfants et des jeunes de moins de 18 ans.

À Montréal, plus de 150 000 personnes ont recours aux banques alimentaires ou aux services des cafétérias communautaires. Seulement à *Multi-Caf*, un organisme de Côte-des-Neiges, plus d'une centaine de personnes viennent dîner tous les jours pour 1$ par repas, et 600 paniers de nourriture sont distribués chaque mois à des familles du quartier. *Multi-Caf* fait partie des centaines d'organismes de la région du Grand Montréal qui offrent une aide alimentaire à ceux et celles qui ont de la misère à joindre les deux bouts. Pour Guy Paiement, de la *Table de concertation sur la faim du Montréal-Métropolitain*, si le phénomène est évidemment plus aigu à Montréal, il tend à s'étendre partout au Québec. «Une personne sur trois vit sous le seuil de la pauvreté à Montréal», affirme-t-il.

À qui le prochain tour!

«N'importe qui peut du jour au lendemain se retrouver à un comptoir alimentaire, ajoute Guy Paiement. On y retrouve des jeunes cadres dynamiques qui ont tout investi dans une micro-entreprise et qui, par le jeu de la concurrence, se retrouvent Gros-Jean comme devant. On ne voyait pas ce monde-là avant.»

Selon *Moisson Montréal*, parmi ceux qui font appel à l'aide alimentaire, 75% sont des ménages qui reçoivent des prestations d'aide sociale, 8% sont des personnes qui ont leur pension de vieillesse comme principal revenu, 6% vivent de prestations d'assurance-chômage et 3% ont un emploi à temps plein ou à temps partiel. Les familles monoparentales représentent 37% de la population desservie par les programmes de provision, et 32% sont des personnes seules.

Les coupures font mal!

Selon David Alper de *Multi-Caf*: «Chaque fois qu'il y a des coupures dans le programme d'assurance-chômage, cela se traduit par une augmentation de notre clientèle. Les gens ont le choix entre payer le loyer ou manger. Ce sont les conséquences des politiques sociales et économiques de nos gouvernements. Il y a de plus en plus de pauvres et les banques alimentaires ne sont pas une solution.»

À *Multi-Caf*, on s'attaque entre autres à la question du logement. À Montréal, plus de 19% des ménages consacrent en moyenne 50% de leur revenu au loyer. «On fait pression sur le gouvernement pour qu'il y ait plus de logements à prix modique», dit David Alper.

La rareté des emplois, le travail précaire et sous-payé sont d'autres causes de la pauvreté. «Les gouvernements n'ont pas de politiques d'emploi», déplore Guy Paiement. Des milliers de personnes jouent à la chaise musicale: une jobine, l'assurance-chômage, l'aide sociale, une mesure d'employabilité et on recommence!

Entre-temps se mettent sur pied diverses initiatives pour redonner un peu de pouvoir à ceux qui ont tout perdu. On retrouve un peu partout des cuisines collectives où l'on apprend à gérer un budget et à préparer la bouffe qui pourra suffire jusqu'à la fin du mois. On forme des mini clubs d'achat pour acheter au prix du gros.

«Les cafétérias communautaires sont aussi des lieux de rencontre, explique David Alper. On y brise l'isolement, on vient socialiser et, surtout, on y vient pour s'informer de ses droits.» Retrouver un peu de dignité dans une société qui vous oublie...

La bourse d'études supérieures de l'Acfas-Sudbury

Cette bourse, d'une valeur de 500$, est décernée annuellement à une personne voulant entreprendre ou poursuivre des études supérieures en français à l'Université Laurentienne ou ailleurs. La préférence est accordée aux personnes étudiant actuellement à temps plein à l'Université Laurentienne. Il faut présenter une demande écrite, adressée au nom de l'Acfas-Sudbury, en utilisant le formulaire disponible au secrétariat de l'Institut Franco-ontarien.

Culturignal

Critique-musique

Stéphane Paquette

Rudy Caya - Mourir de Rire

Pour ceux qui se sont demandé, «Où est le groupe Vilain Pingouin?», et bien voici la réponse. Rudy Caya, chanteur du groupe pendant plusieurs années, a décidé de quitter le groupe pour réaliser un projet solo, projet qu'il envisageait depuis longtemps. Le résultat est bon. L'album contient 15 chansons qui sont très bien équilibrées l'une par rapport à l'autre. Mais, prenez garde. Ceux qui s'attendent à un son pareil à celui de «Vilain pingouin», vont être déçus. Le thème des chansons est plutôt léger, mais la musique est très entraînante. L'album contient peu de chansons «hard rock», mais plus de ballades et même deux chansons instrumentales. Personnellement, j'aime cet album, principalement parce que Rudy n'a pas eu peur de sortir du cadre «Vilain Pingouin» et d'expérimenter de nouveaux styles musicaux. La meilleure chanson de l'album, selon moi, est *«Deux heures et demie»*, sans oublier la chanson *«Fin»* que j'adore, puisque c'est le générique de l'album qu'il a décidé de mettre en chanson. Dernier message pour tous ceux qui n'ont jamais écouté ce disque, n'arrêtez pas le disque après la dernière chanson, puisqu'après quelques minutes de silence, Rudy a décidé d'enregistrer de petites niaiseries qui se sont déroulées lors de l'enregistrement du disque. Bref, c'est un bon disque et je le récommande à tous.

Joan Osborne - Relish

Vous avez sûrement déjà entendu la chanson *«One of Us»* de Joan Osborne. Une chanson qui pose la question, *«What if God was one of us...»*. En retour, je me suis posé la question, *«What if I bought that album?»*. Et bien, pour résumer cet album en quelques mots, il est «SUPERBE!». Après l'avoir écouté une première fois, ça n'a pas été long avant que je l'écoute une deuxième fois. Joan Osborne possède une voix puissante, versatile et remplie d'émotions. Les chansons contiennent un bon mélange de guitare acoustique, électrique, de piano, d'orgue, d'harmonica ainsi que de mandoline. L'album passe de chansons folk à une chanson rock, en passant par le blues, sans oublier quelques ballades. Elle interprète même une chanson de Bob Dylan intitulée *«Man in the Long Black Coat»*, et elle le fait avec excellence. Pour ce qui est de la meilleure chanson de l'album, et bien il y a trop de bonnes chansons pour en choisir une. Donc, si vous vous cherchez un nouveau disque compact pour la nouvelle année, «Relish» de Joan Osborne doit être, sans exception, au début de votre liste!





Avis aux jeunes adultes (18 à 30 ans)

La prochaine rencontre du «Salon des Jeunes» aura lieu jeudi le 25 janvier au Centre de Pastorale, 435 rue Notre-Dame à Sudbury. Ce groupe a pour objectif de te permettre de cheminer dans ta foi et de te donner un lieu pour partager tes expériences quotidiennes d'engagement.

Pour plus d'informations, communique avec S. Lise Lamoureux fdls.

Bureau: 675-4566 Maison: 566-0803

Bramements divers

Top 25

Voici la liste des 25 personnes ayant accumulé le plus de points dans le cadre du «hockey pool» de *l'Orignal déchaîné*. Les points ont été comptés pour tous les matchs joués jusqu'avant le match des étoiles exclusivement. Le score étant calculé selon le nombre de buts (un point chaque) et le nombre de passes (un point chaque) pour chaque joueurs choisis par les participants au «hockey pool».

1.	Denis Goupil (#21)	573
2.	Eric Hennigar (#25)	569
3.	Frank Nadon (#45)	562
4.	Suzanne Ménard (#40)	561
5.	Paul de la Riva (#18)	559
	Luc Lemieux (#31)	559
7.	Marc Larivière (#29)	555
8.	Josée Bisson (#9)	553
9.	Trevor Vaillancourt (#57)	547
10.	Marc Bélanger (#6)	546
11.	Josée Amyotte (#4)	544
12.	Ron Turgeon (#56)	543
13.	Alain Mvilongo (#44)	541
14.	Kevin Perrault (#49)	534
15.	Kevin Santi (#53)	529
16.	Guy Gaudreau (#20)	527
17.	François Marier (#37)	524
	Maurice Mayer (#39)	524
19.	Evelyne Michaud (#41)	521
20.	Lynn Lapointe (#28)	505
21.	Marko Roy (#52)	502
22.	Nicole Courchesne (#14)	500
23.	Joël Bombo-K. (#10)	495
24.	Josée Fortin (#19)	494
25.	Simon Laflamme (#26)	492

Le rédacteur de *l'Orignal*, Luc Lalonde, participe au «pool» sous le nom de «Trappeur du Kabi». Il a accumulé 586 points jusqu'à date et serait en première place dans notre concours!

Félicitations à nos 25 meilleurs de ce numéros!

Compilation: Marko Roy, Alain Daoust et Alain Mvilongo.

PALMARES FRANCOPHONE
TOP 20 RADIO

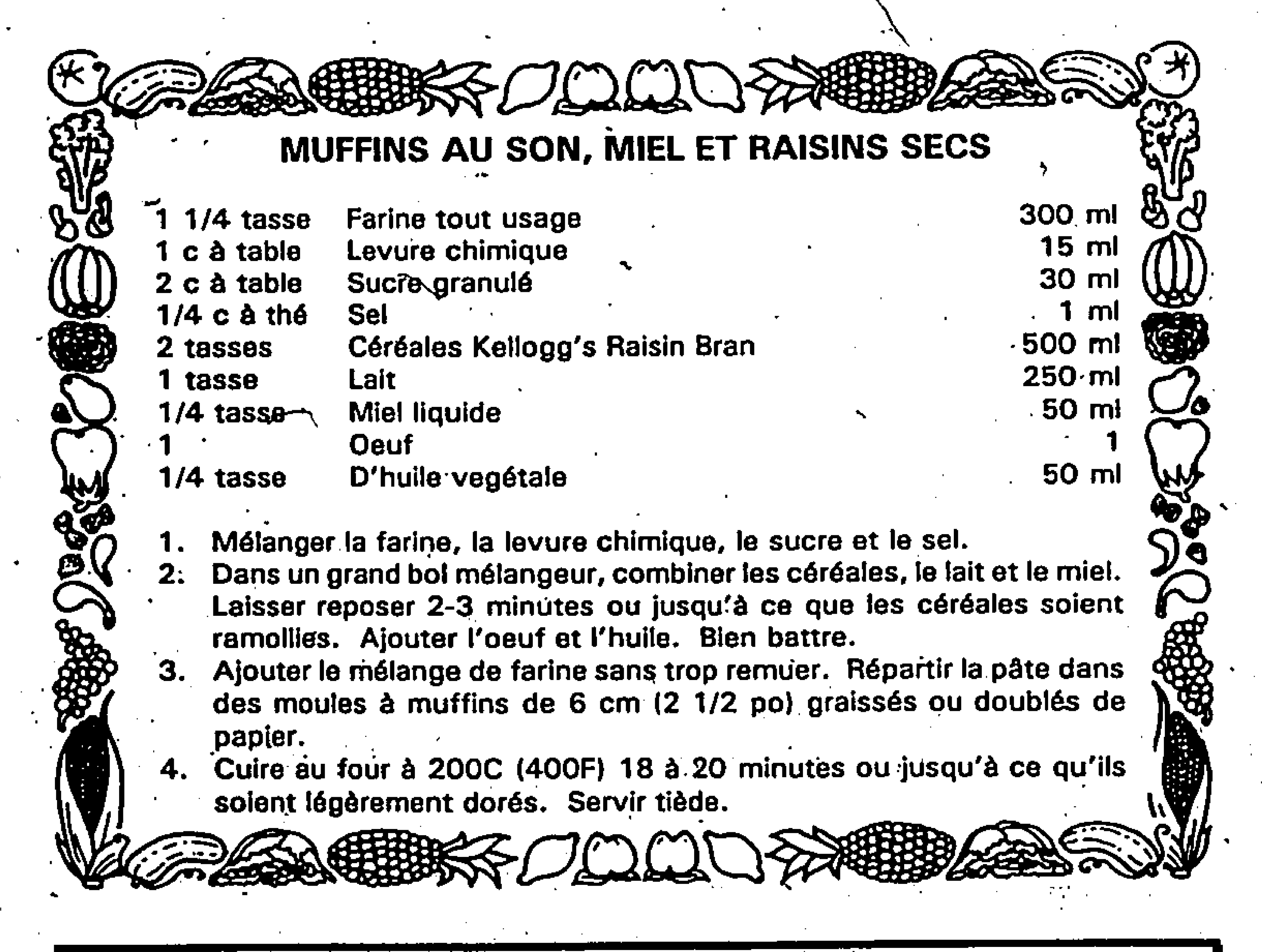
CHYC 90

Semaines du 22 au 29 janvier 1996.

1.	Laissez-moi revenir sur terre	Ginette Reno
2.	J'ai plus ma place	France D'Amour
3.	Je veux que tu m'aimes	Marie Carmen
4.	Je pensais pas	Daniel Lavoie
5.	Rester debout	Richard Séguin
6.	Semblant de rien	Lynda Lemay
7.	Il est seul	Les B.B.
8.	S'il fallait	Marjo
9.	T'avoir à mes côtés	Mitsou
10.	J'ai vécu 1000 ans	David Etienne
11.	Tout pour toi	Geneviève Paris
12.	En manque de toi	Bruno Pelletier
13.	Seigneur	Kevin Parent
14.	Je partirai aussi	Manon D'Iverness
15.	Pour vous aimer	Dan Bigras
16.	Depuis que t'es là	Jim Corcoran
17.	My lady, mio segreto	Roch Voisine
18.	Tout simplement jaloux	Beau Dommage
19.	L'amour est si fragile	Johanne Blouin
20.	J'enrage	Isabelle Boulay

Compilation : Josée Perreault, CHYC 90.

Hommage du Comité de Service d'alimentation


MUFFINS AU SON, MIEL ET RAISINS SECS

1 1/4 tasse	Farine tout usage	300 ml
1 c à table	Levure chimique	15 ml
2 c à table	Sucre granulé	30 ml
1/4 c à thé	Sel	1 ml
2 tasses	Céréales Kellogg's Raisin Bran	500 ml
1 tasse	Lait	250 ml
1/4 tasse	Miel liquide	50 ml
1	Oeuf	1
1/4 tasse	D'huile vegétale	50 ml

1. Mélanger la farine, la levure chimique, le sucre et le sel.
2. Dans un grand bol mélangeur, combiner les céréales, le lait et le miel. Laisser reposer 2-3 minutes ou jusqu'à ce que les céréales soient ramollies. Ajouter l'oeuf et l'huile. Bien battre.
3. Ajouter le mélange de farine sans trop remuer. Répartir la pâte dans des moules à muffins de 6 cm (2 1/2 po) graissés ou doublés de papier.
4. Cuire au four à 200C (400F) 18 à 20 minutes ou jusqu'à ce qu'ils soient légèrement dorés. Servir tiède.

ATTENTION!

Grâce à vous, les lâches d'aujourd'hui, le gouvernement ontarien n'a plus besoin d'un Règlement 17 pour nous assimiler.

FRANCO-FIERTÉ.

BÉNÉVOLE
AU CENTRE DES FEMMES
DE L'UNIVERSITÉ LAURENTIENNE

Viens te joindre à un environnement accueillant et amical!

Le Centre des femmes;
- -t'offre la possibilité de développer tes habiletés dans le domaine de prélèvements de fonds;
- -t'aide à te familiariser avec les organismes à but non lucratif de la région de Sudbury;

Viens te joindre au Centre des femmes;
- -deviens membre de notre collectivité
- -participe aux comités du Centre des femmes

Exigences:
- -étudiante de l'Université Laurentienne
- -participation de 3 heures par semaine

Viens te joindre à une solidarité féminine!

Centre des femmes de l'Université Laurentienne
salle L-221
675-1151, poste 1089.

Caricaturignal

